



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3188

Texte de la question

AVENIR DU SITE GEA WESTFALIA À CHÂTEAU-THIERRY

**Mme la présidente.** La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

**M. Jacques Krabal.** Monsieur le Premier ministre, l'entreprise Westfalia, du groupe GEA, à Château-Thierry, qui compte 250 salariés spécialisés dans l'ingénierie mécanique, est menacée. L'an dernier, déjà, vingt-six emplois ont été supprimés, du fait de la délocalisation de l'unité Farm Technologies aux Pays-Bas. Maintenant, nous subissons un plan international de suppression de 1 450 emplois, dont trente-quatre à Château-Thierry et sur d'autres sites comme celui de Montigny-le-Bretonneux. Cela représente, pour l'entreprise, une économie de 125 millions d'euros sur les salaires.

Le chiffre d'affaires de cette entreprise s'élève à 4,5 milliards d'euros. Il génère 320 millions d'euros de résultat net et un milliard d'euros de trésorerie. L'entreprise n'est pas endettée, et sa capitalisation boursière s'élève à 6 millions d'euros. Oui, les profits sont énormes, mais pour les actionnaires, ce n'est pas encore assez !

Les salariés, les syndicats et les élus sont bafoués. La France est méprisée.

**M. Laurent Furst.** Eh oui !

**M. Jacques Krabal.** Il est urgent de réunir les dirigeants de GEA, avec les syndicats et les élus, et de faire respecter nos règles.

En 2015, GEA a bénéficié du CICE, comme un million d'autres entreprises. Mais comment admettre que des multinationales utilisent l'argent public provenant des impôts, fruit du travail des hommes, pour licencier en France et délocaliser en Chine et en Roumanie ?

Il est indispensable de lutter contre le chômage et de permettre à nos habitants de retrouver confiance.

**M. Jacques Moignard.** Très bien !

**M. Jacques Krabal.** Quelles solutions proposez-vous contre ces licenciements boursiers inacceptables ?

Le groupe RRDP vous demande, monsieur le Premier ministre, pourquoi ne pas réorienter le CICE prioritairement en direction des PME, des TPE, des artisans, des commerçants, et pour les activités agricoles et touristiques – vers tous ceux qui créent de l'emploi local.

Comme l'écrivait Jean de La Fontaine, né à Château-Thierry, dans la fable *Le villageois et le serpent* : « Il est bon d'être charitable. Mais envers qui ? C'est là le point. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

**M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget.** Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence d'Emmanuel Macron, qui ne peut être parmi nous. (*Exclamations sur divers bancs.*)

**M. Marc Le Fur.** Il travaille le dimanche !

**M. Christian Eckert, secrétaire d'État.** Il m'a demandé de vous transmettre un certain nombre d'éléments concernant l'entreprise à laquelle je sais que vous êtes attaché – je veux parler du site de GEA Westfalia situé à Château-Thierry. Ce site est spécialisé dans la fabrication de séparateurs pour les marchés des produits laitiers et de la marine.

Le groupe allemand GEA a entamé un processus de restructuration de ses sites à l'échelle internationale. Nos services travaillent pour accompagner l'entreprise et les salariés, dans un souci de maintien de l'activité et de l'emploi. Des éléments dont je dispose, rien n'indique que le site de Château-Thierry est menacé. Le projet de plan de sauvegarde de l'emploi pourrait toucher seize personnes sur le site, dont dix d'ici la fin de l'année 2016, principalement dans les services supports. Les équipes de la ministre du travail et du ministre de l'économie sont d'ores et déjà en contact avec la direction de GEA France. Elles travailleront avec toutes les parties, dans l'objectif d'atténuer au maximum l'impact social de la réorganisation annoncée.

Au-delà de cet exemple intéressant et préoccupant, vous posez la question du ciblage du CICE et du tri, si j'ose dire, qu'il faudrait faire entre des licenciements boursiers et des licenciements qui le seraient moins. Le CICE fait preuve de son efficacité.

**Mme Marie-George Buffet.** Non !

**M. Christian Eckert, secrétaire d'État.** Contrairement à ce qui a été dit, il s'agit d'un dispositif simple, efficace, auquel les entreprises nous demandent aujourd'hui de ne surtout pas toucher. Pour répondre à votre préoccupation, je vous indique que 60 % des crédits d'impôt accordés dans le cadre de ce dispositif sont aujourd'hui perçus par les PME et par les TPE - ce qui correspond à votre souci -, au service de l'emploi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Krabal](#)

**Circonscription :** Aisne (5<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3188

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Budget

**Ministère attributaire :** Budget

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 octobre 2015](#)